

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/3788

Lyon 7e - EAJE Parc Blandan création de 36 berceaux - Opération n° 07277004 - Lancement de l'opération et affectation complémentaire d'une partie de l'autorisation de programme n° 2015-1, programme 00002

Direction de la Construction

**Rapporteur** : Mme GAY Nicole

|                               |
|-------------------------------|
| <b>SEANCE DU 26 MARS 2018</b> |
|-------------------------------|

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 29 MARS 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 19 MARS 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 29 MARS 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 5 AVRIL 2018

---

**PRESIDENT** : M. KEPENEKIAN Georges

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, Mme RIVOIRE, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : M. FENECH (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme BERRA (pouvoir à Mme SANGOUARD), M. RUDIGOZ (pouvoir à M. DURAND), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), M. REMY

**ABSENTS NON EXCUSES** : M. HAVARD, M. TETE

2018/3788 - LYON 7E - EAJE PARC BLANDAN CREATION DE 36 BERCEAUX - OPERATION N° 07277004 - LANCEMENT DE L'OPERATION ET AFFECTATION COMPLEMENTAIRE D'UNE PARTIE DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME N° 2015-1, PROGRAMME 00002 (DIRECTION DE LA CONSTRUCTION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 12 mars 2018 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2017/3475 du 18 décembre 2017, vous avez approuvé l'actualisation des autorisations de programmes dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville, dont celle intitulée « Aménagements enfance PEP 2015-2020 » AP n° 2015-1, programme 00002 « enfance ».

Le 7<sup>e</sup> arrondissement est identifié comme secteur prioritaire en termes de développement de l'offre d'accueil collectif. Compte tenu de la rareté de biens immobiliers permettant de satisfaire cette demande sur l'arrondissement et de la qualité environnementale du site Blandan, il a été décidé d'aménager un EAJE dans le bâtiment 14 situé à l'intérieur du parc. Ce bâtiment, propriété de la Métropole de Lyon, fera l'objet d'un bail emphytéotique au profit de la Ville de Lyon dont l'approbation vous sera soumise lors d'une prochaine séance du Conseil municipal.

Ce bâtiment se positionne autour de l'ancienne place d'armes, adossé à l'aire de jeux (la vague) et à proximité du parvis du groupe scolaire Julie-Victoire Daubié. La capacité sera de 36 places en simple rez-de-chaussée. Les constats réalisés lors de la phase diagnostic révèlent une dégradation importante de la toiture bâtiment. La charpente traditionnelle en bois doit être partiellement remplacée. La couverture en tuiles de terre cuite et les dallages doivent être remplacés.

Les travaux de l'opération soumis aujourd'hui à votre approbation concernent :

- le retrait des matériaux amiantés ;
- le curage complet du bâtiment afin de ne conserver que l'ossature ;
- le remplacement partiel de la charpente bois traditionnelle ;
- le remplacement des dallages existants ;
- l'aménagement intérieur d'une surface de 495 m<sup>2</sup> SHON, soit 440 m<sup>2</sup> utiles comprenant menuiseries extérieures, isolations thermique et phonique, cloisonnements, plâtrerie, menuiseries bois, plafonds suspendus, revêtements de sols et murs, installations électriques courants forts et faibles, plomberie sanitaires, création d'une chaufferie, ventilation, mobiliers attachés au fonds, peinture, signalétique intérieure, enseigne, etc. ;
- l'aménagement des espaces extérieurs.

Après consultation, conformément à la réglementation en vigueur relative aux marchés publics, les études ont été confiées à Mme Valérie Saillard, architecte. Il en ressort que le coût global de l'opération au stade d'avant-projet détaillé (APD) est de 2 100 000 € TTC (valeur janvier 2018), dont 100 000 € TTC pour le mobilier.

Cette opération sera financée par affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2015-1, programme n° 00002 Enfance.

Les marchés de travaux, de coordination SPS, de contrôle technique et autres marchés d'études ont été attribués conformément à la réglementation relative aux marchés publics.

Vu l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n° 2017/3475 du 18 décembre 2017 ;

Vu l'avis du Conseil du 7<sup>e</sup> arrondissement ;

Oùï l'avis de la commission immobilier - bâtiments ;

### **DELIBERE**

1 – Le lancement de l'opération n° 07277004 « EAJE Parc Blandan création de 36 berceaux » est approuvé. Cette opération sera financée par affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2015-1, programme n° 00002.

2 – Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, les dépenses en résultant seront financées à partir des crédits de paiement inscrits ou à inscrire au budget de la Ville de Lyon – programme n° 00002, AP n° 2015-1, opération n° 07277004 et imputées aux chapitres 20, 21, 23 et autres, fonction 64 selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variations, compte tenu des aléas de chantier ou autres pouvant survenir :

- déjà réalisé : 34 320 €;
- 2018 : 100 000 €;
- 2019 : 1 800 000 €;
- 2020 : 100 000 €;
- 2021 : 65 680 €

3 – Pour la mise en œuvre de cette opération, M. le Maire est autorisé à solliciter toutes participations financières potentielles, en particulier toutes subventions y compris le FEDER, le FSE ou tout autre fonds européen, auprès des partenaires concernés. A cet effet, il signera tout document afférent à l'attribution et à l'encaissement des recettes.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

Nicole GAY